

dissertation vie privée/droit à l'image

Par **candix**, le **05/11/2005 à 18:19**

coucou !)) Image not found or type unknown

j'aurais besoin de votre aide sur un sujet de dissertation

[quote:39yawsii]Distinction entre le droit au respect de la vie privée et le droit à l'image[/quote:39yawsii]

je marque mon plan

I Principe

- 1) droit au respect de sa vie privée
- 2) droit à l'image

II Exceptions

- 1) les exceptions au droit à la vie privée et au droit à l'image
- 2) Le droit à l'information

votre avis?
vos conseils?

merci d'avance

Par **Yann**, le **06/11/2005 à 15:23**

Tu t'es pas trop foulé lol. Image not found or type unknown Deux principes énoncés dans le sujet et tu fais un plans Principes-exceptions, ça c'est du bon bateau! T'aurais presque pu faire I) Le droit au respect de la vie privéee, II) le droit à l'image, ça aurait encore plus fait paquebot lol. Image not found or type unknown

Je ne sais pas ce que tu vas mettre dedans, mais vu la tournure tu risques de partir facilement sur un hors sujet. Si j'ai bien compris le sujet c'est pas de présenter les deux principes, mais de les comparer. Vu ton plan tu risques juste de parler des deux thèmes sans jamais les croiser. Je ne peux pas trop t'aider pour le contenu (:oops:) dans la mesure où, n'ayant pas pris l'option droit des personnes, je n'ai jamais étudié ces deux droits.

Si tu veux un plan simple ici, fait plutôt:

I) Points communs

II) Divergences

Peut-être que si tu me donnes plus d'éléments sur le sujet je serai plus à même de compléter les choses.

Par **candix**, le **06/11/2005** à **15:32**

oki je te remercie

moi je n'ai pas fait de droit des personnes, je suis seulement en première année et on n'a même pas abordé le thème en cours, juste en TD et on n'a pas eu de cours dessus juste des fiches d'arrêts à faire qu'on a pas encore corrigé

c'est pour ça que je suis un peu perdu
les seules notions que j'ai sur ce sujet, je les ai trouvées sur internet car les livres relatifs à ce sujet à la BU étaient déjà empruntés

:))

si quelqu'un a des notions sur le sujet merci de bien vouloir m'en faire part Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **06/11/2005** à **15:40**

Si t'as des arrêts, tu as les grands principes (je ne pense pas qu'on t'ai donné des arrêts au hasard). Et donc tu as le droit positif sur le sujet. Avec ces éléments tu as de quoi faire ta dissertation. À toi de trouver comment organiser les règles de la jurisprudence dans ton plan.

Par **candix**, le **06/11/2005** à **15:41**

:))

oki je te remercie Image not found or type unknown